

Égalité Fraternité

Lycée Marceau Chartres



INSCRIPTION EN SECONDE

Année scolaire 2025/2026

L'inscription se fera en présentiel aux dates suivantes : Entrée visiteurs portail blanc

- Samedi 28 juin 2025 de 9h00 à 12h00
- Lundi 30 juin 2025 de 16h30 à 19h30
- Mardi 1^{er} juillet de 16h30 à 19h30

Pour les élèves issus des établissements privés et/ou hors académie :

Les documents d'inscription seront à compléter sur place. TOUTES les pièces justificatives (liste ci-après) devront être fournies.

> Pour les élèves issus des collèges publics de l'académie d'Orléans-Tours :

La téléinscription doit être privilégiée via le portail Education Nationale. Ce service est ouvert du 27/06 15h00 au 30/06 minuit. TOUTES les pièces justificatives (liste ci-après) devront être fournies.

LISTE DES PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT	
Fiche d'inscription (complétée et signée)	
Fiche d'inscription au service restauration ou internat (complétée et signée) + RIB à agrafer (obligatoire)	0
Fiche infirmerie (complétée et signée)	
Autorisation de sortie (complétée et signée)	
<u>Uniquement pour les élèves internes :</u> Demande d'admission à l'internat + Mandat de prélèvement	
Copie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport de l'élève en cours de validité (mettre le recto et le verso sur la même feuille)	
Copie de l'attestation carte vitale (pas de la carte)	
Pour les élèves de 16 ans et plus et de nationalité française, Attestation de recensement militaire ou certificat individuel de participation à la JDC	
Copie intégrale du livret de famille (toutes les pages recto-verso)	
En cas de séparation, la copie du document administratif justifiant <u>de la position</u> de l'enfant (jugement de divorce, attestation de séparation)	
Attestation ASSR 2	
En cas de mise en place d'un plan d'accompagnement (PAI, PAP, PPS, PPRE), fournir les documents sous pli cacheté mentionnant le nom et prénom de l'élève	
En cas d'aménagements aux examens, la copie de la notification	
Les 3 derniers bulletins scolaires	